

Le Ressources Infos-Doc

La lettre bimensuelle du Pôle
Ressources de Paris
N° 384 -7 octobre 2019



Le centre de ressources documentaires (Paris)

9 Cour des Petites Ecuries- 75010 Paris

est ouvert :

Lundi de 9H30 à 17H00

Mardi de 14H00 à 17H00

Mercredi de 9H30 à 17H30

Jeudi de 9H30 à 16 H

Fermé le vendredi.

Tél : 01.53.34.34.13 (**deuxième étage**)

Attention : Le mardi de 9H30 à 13 H à la MDLF
au 47 rue Archereau 75019 Paris

Contact : Agnès HERVE-CAHU

Documentation75@olgaspitzer.asso.fr

Le CIO (Paris)

9 Cour des Petites Ecuries- 75010 Paris

est ouvert :

le lundi de 9H30 à 17H30

le mardi de 9H30 à 12H30

le mercredi de 9H30 à 18H00

Tél : 01.48.01.87.75 (**3 ème étage**)

Contact : Fanny LEFRANCOIS

orientation@olgaspitzer.asso.fr

Au sommaire

L'Actualité (en page 2)

- Essonne : publication de la Chambre régionale des comptes à propos des dépenses sociales du département
- La liste des sites expérimentateurs de la MEAJ
- Violences conjugales : recommandations de bonnes pratiques
- Projet de loi de financement de la sécurité sociale 2020

Les études (en page 3)

- Pour un français sur deux, la politique familiale devrait soutenir en priorité les familles modestes
- Engagement pour l'égalité des femmes-hommes des entreprises actives à l'international
- Les jeunes parisiens en difficulté d'insertion : Eléments de profils de jeunes ni en emploi, ni en étude, ni en formation
- Une mesure de l'éloignement des collègues

En direct du territoire parisien (en page 4)

Au Fil des revues (en page 5)

- Prévention des difficultés de communication chez le jeune enfant. Un dispositif parents-enfants à travers un partenariat PMI-CMP
- Le travailleur social en butte aux difficultés familiales de l'enfant. Méditation d'un vieux juriste
- Le droit contraint et la médiation familiale libère : la modernité d'un oxymore
- La responsabilité du salarié pour des faits commis dans le cadre de ses fonctions
- Souffrance sociale et solidarités
- Fêtes et défaites de familles

Les agendas (en page 6)

Les nouvelles d'Olga

Rappel. Dans le cadre du mois de la Parentalité à Créteil, l'Association Olga Spitzer vous invite à une rencontre-débat le 11 octobre à 18h00 à la médiathèque Nelson Mandela à Créteil en présence de Catherine Dolto :

« Que sont devenus les enfants de DOLTO ? »

La rencontre est à destination de tous, parents, professionnels

Pour s'abonner à la lettre BIMENSUELLE : documentation75@olgaspitzer.asso.fr

Actualités...

Essonne : Publication de la Chambre régionale des comptes à propos des dépenses sociales du département

Situé au sud de Paris, le département de l'Essonne comptait une population de 1268000 habitants au 1er janvier 2017 dont 26% avaient moins de 20 ans. Il a connu une croissance démographique de 13 % entre 1990 et 2017 contre 11,3% pour la région Île-de-France.

Les dépenses de fonctionnement du secteur de l'aide sociale à l'enfance ont connu une augmentation continue jusqu'en 2015, où elles se sont élevées à 171,96M€. Le recentrage des missions du département sur ses compétences obligatoires, ainsi que les mesures prises en matière de tarification des établissements d'accueil, visant à la convergence des taux d'encaissement et au réexamen des dépenses par rapport aux services rendus, a permis de réaliser de substantielles économies de gestion, s'agissant des dépenses d'hébergement et du montant des allocations versées. Le montant des dépenses a ainsi pu être ramené à 151,74M€ en 2017. (Pages 19)

Source : Département de l'Essonne –Cahier n°2 « Dépenses sociales », exercices 2013 et suivants Observations définitives S2-2190370/ VA3/ 51 SYNTHÈSE (page consultée le 7 octobre 2019),
<https://www.ccomptes.fr/system/files/2019-10/IDR2019-16.pdf>

<https://www.ccomptes.fr/system/files/2019-10/IDR%202019-23.pdf>

Délinquance des mineurs : la liste des sites expérimentateurs de la MEAJ publiée

L'arrêté du 11 septembre 2019 fixant les ressorts dans lesquels la mesure éducative d'accueil de jour (MEAJ) peut être prononcée et exercée à titre expérimental est paru au Journal officiel du 6 octobre. Cette publication lance officiellement le coup d'envoi de l'expérimentation de cette mesure, intermédiaire entre le placement du mineur et l'accompagnement en milieu ouvert.

Source : (JO du 6 octobre 2019), [Arrêté du 11 septembre 2019 relatif aux ressorts dans lesquels la mesure éducative d'accueil de jour peut être prononcée et exercée à titre expérimental](#)

Violences conjugales : la HAS publie ses recommandations de bonnes pratiques

La Haute autorité de santé (HAS) a publié le 2 octobre sur son site une recommandation de bonne pratique concernant le Repérage des femmes victimes de violences au sein du couple.

En France, une femme meurt tous les deux jours sous les coups de son conjoint ou ex conjoint et 219 000 femmes subissent chaque année des violences au sein de leur couple. Repérer au plus tôt ces situations est crucial et peut sauver des vies. Les professionnels de santé ont à ce titre un rôle clef à remplir. L'HAS recommande d'aborder systématiquement la question des violences conjugales en consultation et fournit des outils pour repérer et protéger les victimes.

Source : en ligne sur <https://www.has-sante.fr/>

et communiqué de presse : https://www.has-sante.fr/jcms/p_3109457/fr/violences-conjugales-quel-role-pour-les-professionnels-de-sante

Projet de loi de financement de la Sécurité sociale 2020 - PLFSS 2020

Le lundi 30 Septembre 2019, Agnès Buzyn, ministre des Solidarités et de la Santé et Gérald Darmanin, ministre de l'Action et des Comptes publics ont présenté le projet de loi de financement de la Sécurité sociale 2020. L'objectif : poursuivre la maîtrise des comptes sociaux tout en répondant à l'urgence économique et sociale.

Le projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2020 s'inscrit dans cette perspective, en poursuivant l'effort important engagé depuis 2018 de maîtrise des dépenses sociales, comme de l'ensemble des dépenses publiques, tout en veillant à préserver et soutenir nos concitoyens modestes et fragiles :

- ▶ l'ONDAM sera tenu en 2019 pour la dixième année consécutive
- ▶ l'ONDAM, fixé à 2,3% en 2020, représente un effort de maîtrise de l'évolution des dépenses de plus de 4 Md€
- ▶ les conventions d'objectifs et de gestion avec les organismes de sécurité sociale, signées au cours de l'année 2018, permettent de maîtriser l'évolution des dépenses de fonctionnement et d'action sociale, tout en accélérant la transformation et le virage numérique de ces organismes.

En 2020, les dépenses du régime général et du fonds de solidarité vieillesse évolueraient globalement de 2,3 %, après 2,4 % en 2019.

Source : DOSSIER DE PRESSE - Projet de loi de financement de la Sécurité sociale 2020 (...) [Téléchargement \(1.9 Mo\)](#)

Les études ...

Pour un Français sur deux, la politique familiale devrait soutenir en priorité les familles modestes

D'après le Baromètre d'opinion 2018 de la DREES, qui interroge 3 000 personnes représentatives de la population en France métropolitaine, la politique familiale devrait avant tout permettre aux familles de mieux se loger (35 %) et favoriser la conciliation entre vie familiale et vie professionnelle (34 %).

La moitié des personnes interrogées jugent que ce sont les familles les plus modestes qu'il faut aider en priorité. Plus des trois quarts soutiennent la modulation des allocations familiales selon le revenu et un tiers le fait que le montant versé à partir du troisième enfant est plus élevé. Les deux tiers sont favorables à leur versement dès le premier enfant, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui.

Améliorer l'équilibre entre vie familiale et vie professionnelle passe notamment par le développement des modes d'accueil pour les enfants en bas âge. Une personne sur deux pense qu'en dehors des parents, les crèches constituent le mode d'accueil le plus bénéfique. Dans la pratique, les parents d'enfants de moins de 3 ans recourent davantage aux assistantes maternelles qu'aux structures collectives. L'opinion des parents sur le meilleur mode d'accueil pour les jeunes enfants et leur recours dépendent fortement de l'accessibilité aux différents modes d'accueil.

Source : Laura Castell (DREES) Coll. Études et résultats, n° 1126 Octobre 2019

Engagement pour l'égalité femmes-hommes des entreprises actives à l'international

En instaurant des pratiques responsables conduisant à un changement de culture d'entreprise, les firmes multinationales françaises peuvent faire avancer les droits des femmes. La Plateforme RSE formule quarante recommandations pour les mobiliser.

Source : France stratégie, consulté le 3 octobre 2019 : à télécharger

[Avis - Engagement pour l'égalité femmes-hommes des entreprises actives à l'international \(PDF - 1.88 Mo\)](#)

[Étude réalisée dans le cadre de la Clinique de l'École de droit de Sciences Po \(PDF - 3.31 Mo\)](#)

Les jeunes Parisiens en difficulté d'insertion - Éléments de profils des jeunes ni en emploi, ni en étude, ni en formation

28 700 jeunes âgés de 16 à 25 ans ne sont « ni en emploi, ni en étude, ni en formation » à Paris, ce qui représente 9 % des jeunes de cette tranche d'âge.

L'insertion des jeunes constitue un enjeu majeur : décrochage scolaire, précarité des jeunes, chômage important, ces problèmes sont au cœur de nombreuses préoccupations. Cette note vise à préciser les différents profils de jeunes ni en emploi, ni en étude, ni en formation (NEET) à Paris pour identifier dans cet ensemble les jeunes en réelle difficulté d'insertion. Ces jeunes sont la cible de nombreuses politiques publiques, il apparaît important d'améliorer la connaissance de leurs profils pour mieux répondre à leurs besoins et favoriser leurs parcours d'insertion.

À Paris, le profil des jeunes NEET est spécifique par rapport à celui de l'ensemble des jeunes Parisiens. Ce sont en moyenne plus souvent des hommes, peu qualifiés, vivant chez leurs parents. Cette sous-population ne constitue cependant pas un groupe homogène, en termes d'âge, de niveau de diplôme, de lieu de résidence, témoignant de situations diverses en matière d'autonomie.

Source : Apur, septembre 2019 (consulté le 3 octobre 2019) , : [Télécharger](#)

<https://www.apur.org/fr/nos-travaux/jeunes-parisiens-difficulte-insertion-elements-profils-jeunes-emploi-etude-formation>

Une mesure de l'éloignement des collèges

L'éloignement des collèges peut être approché de manière continue, à l'aide d'un indicateur synthétique qui tient compte, pour un établissement donné, du profil de la commune de résidence des élèves, de l'offre scolaire alentour ainsi que de l'offre culturelle et sportive.

Si les collèges les moins éloignés se situent, très majoritairement, dans les grandes agglomérations, les collèges les plus éloignés se situent en revanche en outre-mer, le long de la diagonale allant des Ardennes jusqu'aux Landes, ainsi qu'en zone de montagne. Pour la plupart, ces collèges éloignés sont implantés dans une commune rurale.

Les collèges les plus éloignés sont plutôt homogènes socialement. Ils se caractérisent par des moyens en enseignement plutôt supérieurs à la moyenne, en raison notamment de leurs effectifs plus faibles. Les résultats au DNB y sont légèrement meilleurs ; mais les différences concernant l'orientation des élèves sont plus marquées, en faveur de la voie professionnelle, en particulier de l'apprentissage.

Source : Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance, Note d'information n° 19.36 – octobre 2019

<https://www.education.gouv.fr/cid143977/une-mesure-de-l-eloignement-des-colleges.html>

En direct du territoire parisien !

La Maison de la Médiation fête ses 30 ans ! 20^e arrondissement

Le 15 octobre 2019

À l'occasion de ses 30 ans, la Maison de la Médiation vous propose une rencontre sur le thème « Nouvelles familles, nouveaux besoins, nouveaux conflits – Les visages multiples de la médiation familiale » autour de témoignages et regards croisés. **lieu** : Maison de la Vie Associative et Citoyenne - 18 rue Ramus - 75020

Horaires : de 17h30 à 20h30

Pour plus d'informations : 01.40.30.98.10 / www.maisonmediation.fr

Conférence « Les formations au numérique : de l'inclusion aux métiers du numérique » – 11^e/12^e/20^e arrondissements

Le 17 octobre 2019

14 millions de Français sont touchés par «l'illectronisme», soit l'illettrisme numérique, c'est-à-dire la difficulté à utiliser des outils et des services associés à Internet. Ce constat soulève des problématiques en termes d'accès aux droits et à l'emploi.

Dans le cadre des Commissions d'Insertion Territoriale du territoire Est, un cycle de conférence-débat à destination des professionnels sur la thématique « Numérique et emploi » a été initié afin de bien comprendre ce phénomène et mieux connaître les ressources

Thème : « Les formations : de l'initiation au numérique aux métiers du numérique »

Horaires : de 14h à 17h

Adresse : Halle Civique – 27 rue Piat - 75020

Pour s'inscrire : [Inscriptions-numerique-et-emploi-jeudi-17-octobre-2019](#)

Un nouveau guide pratique pour une coparentalité réussie

Une séparation conjugale est toujours difficile à vivre. Les enfants sont souvent au cœur de cette période qui peut s'avérer douloureuse.

L'association Enfance et Partage publie un guide pour soutenir les parents : « Couple séparé, parents associés : guide pratique pour une coparentalité réussie »

Pour obtenir le guide gratuitement : adresser un mail à : pbzzhavpngvba@rasnapr-rg-cnegntr.bet

Plus d'informations : paris.fr

0 806 706 806 : le numéro « info logement indigne »

Locataire, vous vivez dans un logement en très mauvais état, dégradé ou insalubre ? Vous êtes victime d'un marchand de sommeil ? Vous pouvez désormais appeler le numéro « info logement indigne » au 0806 706 806 (coût d'un appel local), un conseiller de l'agence départementale pour l'information sur le logement (Adil) sera à votre écoute pour vous informer.

➔ Plus d'informations sur service-public.fr

Fondation Abbé Pierre Ile de France

Vous invite à assister à la présentation de son éclairage sur « L'état du mal-logement en Ile-de-France », qui se déroulera dans 5 villes franciliennes. Vous pouvez vous inscrire à un ou plusieurs de ces événements.

Paris le mardi 8 octobre de 9h à 13h : débat sur « *Habiter demain l'Ile de Franc : regards sur les transformations sociales et urbaines* » [Inscription](#)

Vitry-sur-Seine le vendredi 11 octobre de 9h à 13h : débat sur « *Faire avec les habitants* » [Inscription](#)

Clichy- sous-Bois le jeudi 17 octobre de 14h à 17h : débat sur « *Faire de l'expulsion une exception* » [Inscription](#)

Trappes le jeudi 24 octobre de 14h à 17h : débat sur « *La dématérialisation, un plus pour l'accès au logement des jeunes ?* » [Inscription](#)

Clichy-la-Garenne le mardi 29 octobre 9h à 13h : débat sur « *Observer, interpellier, accompagner : les associations sur le front du mal-logement* » [Inscription](#)

Pension alimentaire impayée : l'Agence de recouvrement (Aripa) peut vous aider

Un « service public des pensions alimentaires » devrait se mettre en place (avec la Caf et la MSA) en juin 2020. Il existe d'ores et déjà une Agence de recouvrement des impayés de pensions alimentaires (Aripa) qui peut aider à récupérer jusqu'à 2 ans d'impayés

🔍 Retrouver toute l'information sur le site service-public.fr

Au fil des revues...

Delor Mercedes, Lenoir Marie-Hélène, « Prévention des difficultés de communication chez le jeune enfant. Un dispositif parents-enfants à travers un partenariat PMI-CMP », *Le Journal des psychologues*, 2019/8 (n° 370),

p. 66-71. URL : <https://www.cairn.info/revue-le-journal-des-psychologues-2019-8-page-66.htm>

Comment accompagner les parents lorsque leur jeune enfant présente des difficultés de communication ? Se situant entre soin et prévention, un groupe parents-enfants d'éveil au langage, mis en place depuis 15 ans grâce à un partenariat Pmi-Cmp, semble être une réponse aux inquiétudes parentales et aux difficultés de leurs enfants. Présentation de ce dispositif surnommé « Les copains de Pilou ». [présentation de l'éditeur]

Boyer Jean, « Le travailleur social en butte aux difficultés familiales de l'enfant. Méditation d'un vieux juriste », *Empan*, 2019/3 (n° 115), p. 33-37. URL : <https://www.cairn.info/revue-empan-2019-3-page-33.htm>

Les droits de l'enfant, assez mal énoncés en droit interne, disparaissent presque derrière les droits et devoirs des parents issus d'une longue histoire et qualifiés d'autorité parentale, finalisée et généralement partagée. Or les manquements à ces devoirs ne permettent une intervention judiciaire, d'ailleurs limitée, que dans des cas graves. La gestion des difficultés relève principalement d'une négociation confiée aux travailleurs sociaux dans un cadre juridique flou. Une déontologie forte leur est d'autant plus nécessaire. [présentation de l'éditeur]

Housty Françoise, « Le droit contraint et la médiation familiale libère : la modernité d'un oxymore », *Empan*, 2019/3 (n° 115), p. 42-49. URL : <https://www.cairn.info/revue-empan-2019-3-page-42.htm>

Droit et médiation familiale font bon ménage. Ils vont de concert dans le champ du travail social en ouvrant des perspectives inédites dans le traitement de la question familiale qui, de la contrainte, glisse vers une reprise en main de leurs difficultés par les familles elles-mêmes. La médiation familiale est de plus en plus plébiscitée par les pouvoirs publics et par les professionnels du droit, assurant un travail de métamorphose de la régulation sociale. [présentation de l'éditeur]

Fadheulle Pierre, « La responsabilité du salarié pour des faits commis dans le cadre de ses fonctions », *Empan*, 2019/3 (n° 115), p. 71-76. URL : <https://www.cairn.info/revue-empan-2019-3-page-71.htm>

Dans ses rapports avec l'employeur, le salarié est soumis aux sanctions prévues dans le Code du travail, notamment en cas de non-exécution ou d'exécution défectueuse de sa prestation de travail. *Le salarié* peut également engager sa responsabilité pénale s'il commet une infraction dans le cadre de son activité professionnelle. Sous certaines conditions strictes, le salarié peut enfin engager sa responsabilité civile en cas de dommage causé à l'employeur, à un autre salarié de l'entreprise ou à un tiers, à l'occasion de l'activité professionnelle. [présentation de l'éditeur]

Souffrance sociale et solidarités *Le sociographe* n°67 2019/3 (n°67)

Disponible en ligne sur CAIRN : <https://www.cairn.info/revue-le-sociographe-2019-3.htm>

Dans cette société qui produit de la souffrance, comment trouver ou retrouver le pouvoir de penser et d'agir ?

Aujourd'hui, les démocraties sont leurrées par un néo-libéralisme qui produit avec violence une souffrance sociale. Des individus sont méprisés et rendus vulnérables. Des professionnels de l'intervention sociale sont fragilisés dans leurs institutions. Les États peinent ou évitent à repousser cette souffrance. Des vides politiques s'installent. Quels sont les maux de cette société ? Comment les solidarités peuvent-elles émerger afin de pallier cette souffrance ? Dans ce numéro, différents auteurs inscrivent la souffrance et la solidarité dans une histoire occidentale et interrogent les impasses de l'intervention sociale. D'autres témoignent de solidarités, souvent à partir d'un développement social local, auprès d'aidants familiaux, de personnes en errance, d'habitants, de personnes âgées, de jeunes déscolarisés et de personnes migrantes. [présentation de l'éditeur]

Fêtes et défaites de familles *Le sociographe* 2019/1 (n° 65)

Disponible en ligne sur CAIRN <https://www.cairn.info/revue-le-sociographe-2019-1.htm>

Les lois de 2002 (Loi de rénovation de l'action sociale et médico-sociale), de 2005 (Egalité des droits et des chances et participation à la citoyenneté des personnes handicapées) ou de 2007 (Protection de l'enfance), posent comme « obligation » le travail avec les familles : mais de qui et de quoi parle-t-on ? Qu'entend-on par « travailler avec les familles » ? Y-a-t-il des raisons objectives de l'écarter ou de l'associer et jusqu'où ? Le travail avec les familles est devenu complexe tant il renvoie à des attentes, des fantasmes, des modèles. Les usages professionnels mobilisés par les institutions sont également paradoxaux : entre pénalisation et responsabilisation, stigmatisation et sollicitation, comment dès lors conjuguer méfiance et soutien à la fonction parentale, éducative ou plus simplement maintenir le lien ? Entre difficultés de communication et malentendus, comment croiser les discours, les attentes, sans perdre de vue acteurs et usagers ? [présentation de l'éditeur]

Agendas...

COLLOQUE EXILS ET ACCOMPAGNEMENTS : RÉSISTANCES ET CRÉATIVITÉ

Le 22 novembre 2019 à Paris

Lieu : CNAM, 292 rue Saint Martin 75003 Amphithéâtre Fourastié - accès 11

GRATUIT - inscriptions obligatoires : sylvie.ganne@lecnam.net

[Télécharger l'affiche au format PDF](#)

« Le langage, quels enjeux pour l'École et les familles ? »

Le samedi 30 novembre 2019 à Paris

Colloque organisé par l'E.G.P.E. ECOLE DES GRANDS-PARENTS EUROPEENS

Le 19 septembre est née « La Commission des 1000 premiers jours », mettant l'accent sur l'importance de cette période de la vie des enfants tant sur le développement physique qu'intellectuel et affectif.

Devançant cette prise de position, l'École de Grands-Parents Européens a créé, il y a bientôt 10 ans, les Ateliers de langage, dans quelques écoles maternelles de la région parisienne.

Le 30 novembre 2019, elle organise sur ce thème le colloque « Le langage, quels enjeux pour l'École et les familles » dont vous trouverez ci-joint la présentation.

Lieu : de 9h à 13heures Auditorium de l'Hôtel de Ville de Paris

Entrée par le 5 rue de Lobau - 75004 Paris. Parking véhicules Indigo, Lobau, Rivoli

Inscription : école des grands-parents européens 12 Rue Chomel 75007 Paris

tél. 01 45 44 34 93 egpe@wanadoo.fr

Site : www.egpe.org

Journée d'étude Articuler pratiques et recherche en protection de l'enfance

Vendredi 13 décembre 2019 à Paris

Cette année, la journée d'étude sur l'articulation entre les pratiques et la recherche en protection de l'enfance organisée par l'ONPE (Observatoire national de la protection de l'enfance) aura lieu le vendredi 13 décembre 2019 de 9h30 à 16h à la mairie du 17ème arrondissement à Paris.

Deux thématiques seront abordées cette année : la matinée sera consacrée à "L'observation quantitative des phénomènes de maltraitance et de danger : enjeux, difficultés, intérêts" tandis que l'après-midi sera dédié à "La protection de l'enfance à l'heure de la correspondance numérique".

Lieu : Mairie du 17e arrondissement 16-20 rue des Batignolles 75017 Paris Métro : Rome ou Place de ClichyU /Mairie du 17e arrondissement

Participation gratuite mais uniquement sur inscription préalable en remplissant le formulaire en ligne disponible : ICI
ou par courriel : inscription@onpe.gouv.fr

Tél : 01 53 06 68 92

Site internet : www.onpe.gouv.fr

[En savoir plus](#)

Festival du film social

Organisé par l'association la 25^e Image et l'École Normale Sociale

Consulter la [programmation](#)

Inscription gratuite dans l'une des 11 salles prévues, via la [billetterie](#) dédiée



L'accompagnement en santé des femmes victimes de violences ou vulnérables.

Le 10 octobre 2019 à Paris

La prochaine "conf'échange" du Labo d'ADAGE, un lieu d'échanges et de réflexions autour du travail, dans toutes ses dimensions, notamment celles de l'insertion et de l'accompagnement.

Entrée libre et gratuite sur inscription [ici](#).

Lieu : de 9 à 12 h, Point Paris Emploi - 209 rue Lafayette, 75010 Paris